

Opération Mamba Laisser faire la justice !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors du Conseil des ministres d'avant-hier, est revenu sur le respect de l'Etat de droit qui devrait prévaloir lors de l'opération de lutte contre les crimes économiques, dénommée «Mamba», qui se déroule actuellement sur l'ensemble du territoire national. Pour lui, les interpellations et autres enquêtes judiciaires, dont l'objectif est de lutter contre l'enrichissement illégitime, doivent se poursuivre sans interférences.

CEUX qui ont perdu le sommeil depuis le lancement de l'opération «Mamba» ne vont pas voir leur situation s'améliorer de sitôt. Ils ne sont pas près de retrouver la quiétude des nuits et jours calmes. Le président de la République, Ali Bongo On-

dimba, a, lors du dernier Conseil des ministres, insisté sur le strict respect des principes qui fondent l'Etat de droit. Pour lui, cette opération mains propres, ayant déjà conduit plusieurs hauts cadres de la République, parmi lesquels d'anciens ministres, dans les geôles de Gros-Bouquet, doit s'intensifier en «*évitant de nuire de quelque manière que ce soit aux procédures en cours*». C'est dire que les enquêtes et autres interpellations vont continuer à hanter des compatriotes véreux, qui s'en donnent à cœur joie avec l'argent public pour bâtir des fortunes au détriment du plus grand nombre confiné dans la précarité et la paupérisation.

Cette sortie du numéro un gabonais a valeur de mise en garde. Ce d'autant que de nombreux raccourcis et autres interprétations prétextant une chasse aux sorcières sont entendus çà et là. La justice est donc appelée à faire son travail, hors de toute entrave. Au-

trement dit, ceux qui sont en charge de ces dossiers brûlants qui font couler beaucoup d'encre et de salive, ont les mains libres pour aller au bout de la procédure. Objectivement; Longtemps considérés comme un «*sport national*», les détournements des fonds publics ont fait partie, au fil des ans, de l'ADN de plusieurs compatriotes, aidés en cela par une sorte d'impunité coupablement ambiante. En ce sens, les histoires étaient légion concernant ces «casseurs du siècle» qui pouvaient se balader au vu et au su de tout le monde. Faisant fi des politiques d'assainissement des comptes publics, dont le non-aboutissement achevait de les conforter dans leur saga.

«*Le pays est comme cela. Personne ne peut le redresser. Même pas Ali Bongo*», peut-on entendre des compatriotes répéter, à longueur d'année, dans les salons et autres restaurants feutrés. Voilà qui explique que certains se sont montrés incroyables quant



Le gouvernement, ici en Conseil des ministres, et le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet en tête, devront veiller au déroulement sans entrave des affaires en cours.

à la volonté d'Ali Bongo Ondimba de faire bouger le curseur. Jusqu'à ce que, depuis ce mois de janvier, on assiste au bal des interpellations de quelques-uns de ces intouchables. Si les premières enquêtes ont fait beaucoup de bruit parce qu'elles touchaient certaines personnalités de l'opposition qui, à tort ou raison, criaient au complot, aujourd'hui ce sont des Gabonais proches du pouvoir qui payent au prix fort leur

gestion scabreuse des fonds alloués au moment où ils occupaient des hautes fonctions. Cela sans plus que personne ne trouve véritablement à redire. En témoigne l'emprisonnement d'anciens membres du gouvernement tels que Magloire Ngambia et Étienne Dieu-donne Ngoubou. Progressivement, la lutte contre l'enrichissement illégitime prend forme. Faisant tomber le voile du scepti-

cisme. Surtout chez ceux qui sont dans l'œil du cyclone. Et cette nouvelle mise au point du chef de l'Etat n'est pas faite pour les rassurer. Ils comptent les jours avant d'être à leur tour visés par une justice gonflée à bloc dans ses prérogatives. Il ne reste plus qu'à se demander qui sera le prochain locataire de la Prison centrale de Libreville. Par les temps qui courent, l'on ne devrait pas attendre bien longtemps.

Additif aux nominations en Conseil des ministres du 27 février 2017

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET FAMILIAL, DE LA PREVOYANCE SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CABINET DU MINISTRE D'ETAT
-Aide de camp du ministre : capitaine Joseph NDONG EZEIGNE.
-Agent de sécurité : capitaine Géneviève NGOUA.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA FORMATION DES CADRES

CABINET DU MINISTRE D'ETAT
-Secrétaires de cabinet :
Mmes
•Camélia MOUENDOU MAKANGA ;
•Christiane NYINGONE.
-Chargés de missions :
MM.
•Pithier WAGHA MBA ;
•Sébastien MASSONA ;
•Arsène NGWA ;
•Severin TANG ;
Mmes :
•Alice Josiane NKOLE ;
•Marie NYINZE ;
•Marie Chantal MANGOULE.
-Chef du protocole : Mme Raïssa MAPOGA épouse ESSIE EMANE.
-Chauffeur particulier : M. Roche KOCKO.

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE LA COMMUNICATION, CHARGE DE LA CULTURE ET DES ARTS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

CABINET DU MINISTRE DELEGUE
-Chargé de Mission : M. Marc Harvay MALEKOU, en remplacement de M. Arnaud Freddy KOUMBA KOUMBA.

MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES, CHARGE DU DIALOGUE POLITIQUE

SENAT
CABINET DU PRESIDENT
-Secrétaire de cabinet du président :
Mmes :

•Noéline BIGNAGNI épouse MAVOUNGOU, confirmée.
•Sanner Edwige KEYI MATSOTSA, en remplacement de Mme Gisèle RENKONGO, remis à la disposition du Secrétariat Général.
-Secrétariat particulière du directeur de cabinet : Mme Marie Stella KASSA épouse MOMBO, confirmée.
-Secrétariat particulière du directeur de cabinet adjoint 1 : Mme Stéphanie Michèle OKOUMBA, confirmée.
-Secrétariat particulière du directeur de cabinet adjoint 2 : Mme Denise BOUKANDOU, confirmée.
-Secrétaires de cabinet :

Mmes
•Eulalie Clémentine BANOYI-LECHIOMBEKA épouse MAVIOGA, confirmée ;
•Claude Darleine MIKOLAO DAOUA, confirmée.
-Secrétariat Particulière du Chef de Cabinet : Mme Orlane Janique DUCAU épouse NGOULOU.
-Chargés de missions :
MM.
•Simon Pierre MBARI DIVASSA, confirmé ;
•Maurice NZAMBA, en remplacement de Mme Reine Pamela GUIVIGOU DIGOMBOU, appelée à d'autres fonctions ;
•Stany Stern MOUYOLI, en remplacement de M. Alphonse MABENDE MABENDE ;
•José Piazza SIMA BIKOUKOU ;

Mmes
•Éléonore MOUSSOUNDA, confirmée ;
•Alice BAGUELA, en remplacement de Mme Marie Dominique EBOMBO.
-Chef du Protocole : M. Jean LEMBOMA.
-Attachés du protocole :
•Mme Léa Nathalie NGOWET.
•M. Aymard NDIMAL.
SECRETARIAT GENERAL
-Secrétariat particulière du secrétaire général adjoint 1 : Mme Marietta Fanny NZOA ASSETEME MBA.

COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE CABINET DU PRESIDENT

-Chef du Protocole : M. Rodrigue MOUPA WALA, précédemment en service au Cabinet du Ministre Délégué à l'Environnement et des Ressources, de la

Forêt et de la Faune.
-Agent de Sécurité : M. Gabin LEMBOUMA, en remplacement de M. Christophe MBENABITABA, remis à la disposition de son corps d'origine la Police.

MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

CABINET DU MINISTRE DELEGUE
-Aide de Camp : M. Denis MAPOTA.
-Agents de Sécurité :
MM. :
•Wilfried Gildas MBOUMBA MBOUMBA.
•Gaeland OSSA.

MINISTRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

CABINET DU MINISTRE
-Secrétariat particulière du directeur de cabinet : Mme Diane DINDZOUNA, Assistante de Direction, Diplômée de l'USO.
-Secrétaires de Cabinet :
Mmes :
•Suzie Gaëlia GONZO OLIVEIRA, Master II en Droit Social.
•Chimène MOUELE, assistante de direction, diplômée de l'USO.
-Attaché de presse : M. Anicet OLLIANG ILUNGA BULULU, communicateur, cumulativement avec ses fonctions à l'Agence Gabonaise de Presse.
-Chargés de missions :
•M. : Guelord Yvon Yannick EBANG ;
Mmes :
•Marie Hélène NDOGUINO ;
•Emilie NIONGO KESSY ;
•Patricia ANGUE NKOGHE.
-Chef du protocole : M. Justin Rodrigue MBAGANGOYE, Attaché d'Administration Municipale.
-Chauffeur particulier : M. Ibrahim ANDJEMBE OSSENY, attaché d'administration Municipal.
-Aide de camp : maréchal des Logis Chef Major de la Gendarmerie Nationale Ulrich MOUKAMBO MBOMBE.
-Agents de Sécurité :
•Sous-Brigadier de Police Davy OSSIGA ;

•Maréchal des Logis Chef de la Gendarmerie Nationale Joël NDJOMBA.

MINISTRE DE L'EGALITE DES CHANCES CABINET DU MINISTRE

-Secrétariat particulière du directeur de cabinet : Mme Juliana AUBAME BA MEDOUA épouse ZANG AZEME.
-Secrétaires de Cabinet :
Mmes :
•Adelaïde Carine Nadège AROUWE POUNEDIAN ;
•Lynda Leaticia MOZENA.
-Attaché de presse : M. Constant ONDO MBA.
-Chargés de missions :
MM. :
•Paterne MOUNDOUMOU ;
•Emile-Gentil YOPA ;
•Mallat HASSAN BASLIDE ;
•Mme Antoinette OVENANGAGA.

-Chef du protocole : Mme Erlia BANGADZOMBA.
-Chauffeur particulier : M. Dambi-Guillaume MOUDIANGO.
-Aide de Camp : M. : Silver MANGARI-MANGARI.
-Agents de Sécurité :
MM. :
•Wenselas LOUNDOU-MALONGO ;
•Thony MBOU SALAMBA.

MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DU COMMERCE, DU TOURISME ET DE L'INDUSTRIE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE
-Secrétariat de cabinet : Mme Sisi Marie Véronique NGOLET.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

CABINET DU MINISTRE DELEGUE
CHARGE DU BUDGET ET DU FINANCEMENT DES PENSIONS
-Aide de camp : brigadier-chef de police Thiny Eric Simplicite MANGANGA.
-Agents de Sécurité :
MM. :
•Magloire BONGO PANZOU ;
•Pâcome NZIENGUI.